

Communiqué de presse

Les besoins des consommateurs à nouveau ignorés

Berne, le 6 juin 2016

En ayant aujourd'hui refusé la nouvelle loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins, le Conseil des États n'accorde pas la possibilité aux consommateurs suisses de bénéficier des mêmes conditions d'achat que leurs voisins étrangers. Le commerce de détail suisse reste ainsi en retard par rapport à la rude concurrence hors frontières: Il devra continuer à combattre le tourisme d'achat, les pertes de chiffre d'affaires et la suppression d'emplois dans une situation concurrentielle désavantageuse.

La Communauté d'intérêt du commerce de détail (CI CDSI) regrette la décision prise ce jour par le Conseil des États de ne pas approuver la nouvelle loi fédérale sur les heures d'ouverture des magasins. Le parlement a ainsi manqué l'occasion de soutenir par de meilleures conditions cadre le commerce de détail et ses 370 000 employés, ce qui est d'autant plus choquant que l'environnement est difficile: Le franc durablement fort conduit à des pertes de chiffre d'affaires, et faire ses achats à l'étranger est devenu une habitude de consommation ancrée. Il en résulte des suppressions d'emplois, une offre moins diversifiée et, pour les petits et moyens détaillants, des dépôts de bilan.

En plus de prix intéressants, les consommateurs suisses profitent aussi, à l'étranger, d'heures d'ouverture plus étendues. Avec la décision du Conseil des États de ce jour, cette situation va perdurer.

Les membres de la CI CDS demandent à la sphère politique de soutenir le commerce de détail et les très gros employeurs privés de Suisse par la création de conditions cadre plus favorables, et de contribuer au maintien des emplois dans le pays.

Contact

Patrick Marty
Secrétariat CI CDS
+41 31 313 33 35
patrick.marty@igdhs.ch